

FORMATIONS

Factorielles enrichit ses formations

- La société de conseil en protection sociale a mis en place des modules d'apprentissage à distance sur le web
- Elle propose également deux nouveaux cycles de formation dédiés aux problématiques de la retraite et de la prévoyance

Afin de répondre aux évolutions actuelles touchant le domaine de la protection sociale, le cabinet de conseil Factorielles a lancé, en partenariat avec l'université Paris-Dauphine, deux cycles de formation sur les thèmes de la retraite et de la prévoyance des salariés et des travailleurs indépendants. Destinés aux professionnels du conseil, de l'assurance et du patrimoine, l'enseignement de ces cursus comprend l'intervention d'experts et d'enseignants chercheurs ainsi que l'étude de cas concrets. Les participants bénéficieront des nouveaux outils de formation à distance d'e-learning récemment mis en place par Factorielles.

Cursus dédiés à la protection sociale. Dirigés par Hélène Tissandier, maître de conférences en droit privé à l'université Paris-Dauphine, « ces certificats ont pour objectif de former les professionnels à l'environnement juridique et fiscal s'appliquant aux salariés et aux indépendants », explique Bruno Chrétien, fondateur et dirigeant de Factorielles.

Le programme porte notamment sur les spécificités propres à chaque régime (contrats collectifs santé et prévoyance, régimes obligatoires ou facultatifs), ainsi que sur les questions liées à la retraite (indemnités de fin de carrière, contrats à cotisations ou prestations définies...). Le statut du

dirigeant et du conjoint ainsi que les stratégies de rémunération et d'épargne salariale seront aussi abordés dans le cadre du cursus dédié aux travailleurs non salariés. A noter que les cours seront dispensés par les enseignants de la faculté et les collaborateurs de Factorielles sur les points pratiques.

Modalités pratiques. Concernant les conditions d'accès, les formations sont ouvertes aux participants justifiant d'un niveau d'étude minimum de trois ans après le baccalauréat, ou de trois années d'expérience professionnelle passées au sein d'établissements bancaires et d'assurances, d'organismes financiers, ou encore de cabinets d'experts-comptables. Les professionnels des ressources humaines sont également visés.

Le nombre de places étant limité à vingt-cinq, les postulants seront admis sur dossier. Quand aux modalités pratiques, le cursus « retraite et prévoyance des salariés » débutera le 15 mars 2012 et se composera de neuf journées de formation en présentiel et de deux à distance. Le second certificat comprend deux semaines de cours, dont quatre jours d'e-learning, et commencera le 21 mars 2012. Le coût de ces formations est respectivement de 3.900 euros et 4.900 euros nets.



Formations à distance. Dans cette démarche d'acquisition de compétences, Factorielles a lancé en novembre dernier une offre d'e-learning répondant aux problématiques retraite et prévoyance des entreprises et permettant aux professionnels d'accéder à des modules d'apprentissage à distance via un accès internet. Des témoignages, des mises en situation ou encore des contenus vidéos sont notamment mis en ligne. Les professionnels pourront valider leurs connaissances au travers d'un examen final et de tests d'autoévaluation.

Après avoir proposé une offre e-learning au Centre de formation de la profession comptable, la société a enrichi sa gamme de formation en créant une première série de trois modules à destination des experts-comptables, des conseillers en gestion de patrimoine et des professionnels de l'assurance. Ces e-formations passent en revue les dispositifs de prévoyance applicables aux ressortissants du régime social des indépendants, libéraux médicaux et non médicaux, ainsi que la gestion des contrats d'entreprises. Le calcul des cotisations sociales obligatoires et les contrats Madelin seront également traités au sein d'un module spécifique. ■

CHARLOTTE SIMONI